



Actualités

Baisses annoncées sur la culture en Pays de la Loire : comment peut-on balayer d'un revers de main 50 ans de démocratisation culturelle ?

par Marc Lawton
12.12.2024

Christelle Moranaçais, présidente du conseil régional des Pays de la Loire (groupe Horizons), a annoncé il y a trois semaines pour 2025 et 2026 des coupes budgétaires drastiques visant le monde de la culture, du sport, de la vie associative et du social (missions locales, égalité femmes/hommes...). Elle a surpris tout le monde et représente un cas unique en France en envisageant de faire non pas 40 millions d'euros d'économies comme le lui demande l'État, mais 100 millions. Elle s'interrogeait le 15 novembre dernier sur X « sur la pérennité d'un système qui, pour exister, est à ce point dépendant de l'argent public », demandait « si la culture est un monopole intouchable » et estimait notamment que les artistes sont des sortes d'assistés vivants aux crochets des soutiens publics et en parlait avec un mépris évident.



Budget 2025 voté les 19 et 20 décembre

Si le vote des élus les 19 et 20 décembre prochains sur le budget 2025 confirmait cette intention, les conséquences pour le secteur culturel seraient terribles. Les acteurs qui se sont mobilisés et rassemblés depuis (collectif Culture en lutte notamment) parlent de « liquidation du maillage culturel », de « mise en danger de la décentralisation culturelle », de « mort annoncée de centaines de structures » et de « suppression de milliers d'emplois ». On lit sur les affiches et tracts distribués l'annonce de la « destruction prochaine d'un terreau économique essentiel » et de l'« appauvrissement de la vie sociale sur les territoires », notamment pour les plus démunis. Les chiffres annoncés sont édifiants et le monde culturel ligérien a d'abord été sous le choc, abasourdi : coupe de -73% sur la culture, de -75% pour le sport et de -90% pour l'égalité F/H. Les annonces aux structures ont été brutales (d'abord au téléphone ou par SMS, puis par lettre) et se sont faites sans aucune concertation préalable et dans une opacité certaine. D'après nos informations, ce chiffre de 73% est le résultat d'une fuite en interne. Les services de la collectivité n'ont pas été prévenus en amont et ont été eux aussi pris de court.

Pourquoi 73% ? Des élus d'opposition ont eu en main un document de travail et il faut savoir que 27% ne peuvent en effet être retirés du budget, car ce chiffre reflète le statut d'EPCC ou de syndicat mixte d'un certain nombre de structures (comme par exemple l'ONPL-Orchestre national des Pays de la Loire ou la Soufflerie, scène conventionnée musique de Rezé) : un retrait de ce genre doit y être annoncé très à l'avance et ce retrait nécessite une procédure.

Mais ce qui est constaté aujourd'hui concernant tous les lieux comme les scènes nationales et toutes les compagnies (théâtres, danse, musique) et artistes plasticiens, c'est une annonce à moins 100%, c'est-à-dire une suppression pure et simple de la subvention de fonctionnement. Mais toutes les structures ne sont pas à la même enseigne. Deux exemples : un retrait de l'aide régionale met en péril la viabilité-même de la maison Julien Gracq (*à St Florent-le-Vieil - 49, association créée et présidée par la Région*), qui ne s'en remettrait pas et fermerait, tandis qu'au Lieu unique, scène nationale de Nantes, l'aide de la Région ne représente que 1% du budget. Mais les 57 000 € concernés sont directement injectés dans l'économie culturelle : cela représente des emplois d'intermittents, ici 2000 heures, qui ne pourront plus être financés.

Les pôles régionaux (au nombre de six : musiques actuelles, arts visuels, livre et lecture, cinéma, patrimoine, spectacle vivant, tous cofinancés par DRAC et Région) vont subir une coupe à -50% en 2025 et à -100% en 2026, alors que le dernier-né, le pôle Spectacle vivant, a été créé il y a deux ans et une directrice recrutée en septembre 2023. L'ONPL (80 musiciens permanents) et l'ANO (Angers-Nantes Opéra) doivent s'attendre à être fortement impactés. Précisons qu'au sein du conseil régional Pays de la Loire, il s'agit de faire cesser l'activité de la commission 7 de la Région, qui instruisait jusqu'à présent les demandes dans les domaines de la culture, du sport, de la vie associative, du bénévolat, des solidarités, du civisme et de l'égalité femmes-hommes avec notamment le recours à des experts à voix consultative. L'un de ces experts, le chorégraphe nantais **Loïc Touzé**, n'est pas étonné, ayant déjà eu à constater une forme de maltraitance concernant une compagnie dans le cadre du comité technique danse qui réunissait la collectivité et ses représentants sur les territoires (experts). La suppression, il y a deux ans, des aides à la création pour le spectacle vivant par la Région était pour lui un signe-avant-coureur du « carnage » qui s'annonce.

Pour lui, l'artiste se concentre sur la recherche, sur la création de formes sensibles et d'objets. L'idée que le monde de la création artistique peut se passer des aides publiques est pour lui mortifère. Les collectivités territoriales ont une responsabilité historique en la matière et on sait bien qu'un euro investi en produit jusqu'à dix, qu'il existe une économie de la culture avec une chaîne de nombreux métiers et que s'y rajoute, centrale, la rencontre avec le public. « L'artiste actualise les formes vers l'avenir, il/elle pense le monde, établit un rapport sensible à l'environnement. La participation des citoyens à ce processus fait société, crée un monde commun. Il s'agit de remettre du mouvement dans notre histoire, pas de la subir. Les sujets sont sociétaux et mémoriels : c'est là le travail de l'art qui me porte et qui m'a toujours porté ». Loïc Touzé, présent au festival d'Avignon en juillet dernier entre les deux tours des élections législatives, a pris la parole aux côtés de Phia Ménard dans une tribune « Le NFP aime la culture », pour défendre le service public de la culture, « héritage tellement précieux ». Il y a parlé de la crise du sensible et de la perception, de la crise de l'art comme outil critique et a évoqué le patrimoine immatériel qu'est le geste dansé, affirmant que le travail de l'artiste est de « recharger les mots d'une expérience sensible, physique, esthétique » : « Tout ce que j'ai acquis et qui constitue ma manière d'être au monde et d'y trouver du sens, c'est l'art et les artistes qui me l'ont donné. Et ce don, c'est un geste vivant qui me rend contemporain ».

Commentant les secteurs risquant d'être abandonnés par le conseil régional des Pays de la Loire, Touzé s'interroge : serait-ce parce que cette collectivité, adepte aujourd'hui d'une politique de droite dure, se méfie de ces secteurs, traditionnellement de gauche ? S'agit-il de se en remettre à la consommation pure et simple, régie par le capitalisme des GAFAM ? On paie cher l'abstention aux élections régionales. Une grande inquiétude se fait jour et il revient à tous les personnes mobilisées de ne pas la voir se transformer en désespoir, même si les leviers d'action semblent aujourd'hui peu nombreux.

Les courriers reçus évoquent des raisons économiques pour justifier la baisse ou le retrait. Comme le vote des élus n'a pas eu lieu, ils n'annoncent ni montant ni pourcentage, mais seulement la fin du partenariat. Juridiquement, il est autorisé de prévenir ainsi les destinataires qu'ils n'auront pas les moyens espérés l'an prochain et que ceci sera confirmé après le vote. On sait par ailleurs que toute subvention publique n'est jamais acquise.

Les six pôles régionaux, ont fait une enquête flash entre le 19 et 27 novembre dernier, à laquelle 736 structures et artistes/auteurs/autoentrepreneurs de la région ont répondu. Le document de 16 pages est consultable en ligne. En synthèse, y est stipulé que « l'arrêt de la politique culturelle régionale serait particulièrement destructeur, une disparition massive d'emplois est à craindre, notamment dans les associations (qu'on pourrait décrire comme un « plan social de la culture »), les choix budgétaires régionaux balayeraient en quelques semaines des partenariats construits dans le dialogue et la concertation parfois depuis plus de vingt ans, suscitant une perte de confiance durable ».

Les baisses auront deux effets : d'une part un impact sur les emplois et d'autre part sur la programmation de saison, avec un ruissellement sur les équipes artistiques. Le plus inquiétant semble être, dans le cadre de budgets non sécurisés, l'obligation d'attendre et de rester en *stand-by* : impossible de se positionner sur des coproductions ou des engagements d'accueils. Les effets de l'inflation se rajoutant, deux mois ont donc été perdus en termes de programmation. Une fois le budget voté à la Région, on pourra comptabiliser, mais des licenciements sont à craindre. Dans le milieu associatif, l'ADES (association pour le développement de l'économie sociale et solidaire) estime que 13 000 emplois vont être perdus dès 2025.

Plan social de la culture

Sur les 160 000 emplois de la culture en région, on peut ainsi craindre une disparition de 10 à 20 000 emplois sur les années 2025 et 2026. Il ne faut pas oublier que la culture comprend surtout des très petites entreprises avec une ou deux personnes, notamment dans les compagnies : des intermittents individuels, des indépendants, des libraires, des graphistes... On connaît le résultat avec France Travail quand tous ces gens basculeront dans le chômage. Le secteur avait déjà été impacté par des baisses, dues surtout à l'inflation, avec un chiffre de -25% en termes d'activité sur 2024-25 et 2025. À l'AG du 27/11 à la Cité des congrès de Nantes à laquelle nous avons pu assister, un élu régional d'opposition a démenti ces chiffres de 40 M € de pertes de TVA, estimant que la somme concernée ne dépassera pas 3 ou 4M €. Le Médéf a salué la démarche de l'élue mais des politiques de tout bord jugent que ses décisions témoignent d'une politique néo-libérale et trop brutale. La présidente veut supprimer ce qui n'est pas rentable et se débarrasser de compétences non obligatoires. Plutôt que d'aider au fonctionnement, elle souhaite se concentrer sur l'investissement et à la disparition annoncée d'emplois dans la culture et le sport, elle répond par du travail donné au BTP, puisque une des missions de la Région est de construire des lycées et d'améliorer les transports.

Mme Moranaçais clame ses chiffres à qui veut bien les entendre et affirme vouloir se recentrer sur trois priorités : la jeunesse, la transition écologique et l'économie. Mais les baisses annoncées vont avoir des conséquences dramatiques sur la jeunesse si la Région supprime les aides aux missions locales et au planning familial, donc dire qu'on donne une priorité à la jeunesse dans ce contexte est quelque peu aberrant, l'élue se contredisant elle-même. Dans les compétences obligatoires d'un conseil régional figurent la structure des filières et les lycées. Si nous prenons l'exemple du festival du cinéma espagnol de Nantes, le soutien de la Région au Lieu unique à Nantes était fléché sur la venue aux projections de plusieurs milliers de lycéens. Une fois cette subvention de 38 000 € supprimée, la venue au festival de ces lycéens disparaîtra.

Incompréhension

On ne comprend pas. Comment peut-on balayer d'un revers de main 50 ans de démocratisation culturelle ? La Région anime depuis 30 ans des dispositifs qu'elle a elle-même créés. Autre constat : l'intersyndicale avait demandé pour le 23/10 un rendez-vous à la Région qui n'a pas abouti. Un nouveau rendez-vous a été proposé par la collectivité, qui a été refusé suite au constat que, malgré la mobilisation et la résonance nationale qu'a pris cette affaire, rien n'a changé dans la détermination de l'élue. Cette brutalité contraste fortement avec les baisses mises en œuvre par le conseil départemental de Loire-Atlantique (CD 44), qui se sont faites dans un climat de concertation. Cette collectivité a discuté avec tous les lieux, expliquant bien quelle baisse pour quel lieu, respectant justement les compétences partagées pour faire le moins de dégâts possible. Il y avait eu un signe avant-coureur, quand la Région avait déjà supprimé il y a deux ans les aides à la création aux équipes artistiques (-400 000 €) et baissé de 5% tous les lieux et toutes les compagnies.

Le 9/12, Mme Moranaçais a été nommée vice-présidente du parti Horizons, auquel elle s'était affiliée en février dernier. Edouard Philippe, qui l'a fondé et le préside, est maire du Havre, ville qui brille par un soutien significatif à la culture. Valide-t-il ce qui se passe en Pays de la Loire ? De son côté, Jean Blaise, ancien directeur du Lieu unique et d'Estuaire (manifestation d'arts visuels dans l'espace public entre 2007 et 2012) et directeur sortant du Voyage à Nantes, s'interroge également dans les colonnes d'Ouest-France sur le revirement de l'élue. En tout cas, si cette dame, carriériste, voulait une visibilité nationale, elle l'a obtenue et il est clair que c'est là l'un des buts poursuivis.

Mme Moranaçais a donc fait plus fort que Laurent Wauquiez en Auvergne-Rhône-Alpes, mais au moins M.Wauquiez avait annoncé que l'argent retiré, notamment aux grosses structures lyonnaises, serait redirigé vers la ruralité. On peut ne pas être d'accord avec cette initiative, surtout annoncée pour ces lieux au dernier moment, mais il s'agissait d'un redéploiement et non d'une suppression totale. La Ville de Nantes, PS, a dénoncé la situation, trouvant les décisions de la Région brutales, stigmatisantes, méconnaissant la dimension économique de la culture et inentendables dans une ville de culture comme Nantes. Le Syndéac, de son côté, est très motivé pour défendre les Pays de la Loire comme l'attestent plusieurs articles qu'on peut lire sur son site internet. Comme il n'y aura plus de subventions à gérer, tous les agents de la Région qui s'occupaient de la culture, du sport, de l'associatif et du social vont être reclassés. On parle aussi de 100 postes qui ne seront pas reconduits (départs en retraite) et du gel de tous les postes contractuels. Face à cette situation, beaucoup d'agents ont plutôt envie de partir. De plus, ils ont un devoir de réserve et n'ont pas le droit de parler. À la Région mi-octobre, les services, notamment ceux s'occupant du spectacle vivant, n'étaient même pas au courant de ces décisions. Cela s'est certainement passé seulement au niveau du cabinet de la présidente. Alexandre Thébaud, conseiller délégué à la culture et au patrimoine, semble être une des têtes pensantes de cette initiative.

Généralisation des baisses ?

La crainte est de voir ces baisses se généraliser. Les Départements de Haute-Garonne et du Val-de-Marne, par exemple, ont décidé en avril dernier et, de façon également abrupte, des baisses respectives de -190 000 € (80% de la subvention) pour l'une et -150 000 € pour l'autre (article du Monde du 26/04/24, il conviendrait d'actualiser ces chiffres). Les directeurs des institutions concernées (Maison des Arts de Créteil, scène nationale, et Théâtre de la Cité, CDN de Toulouse) et devront amputer leur saison et regretter ce « manque total de professionnalisme » (J.Montalvo) et « l'effet boule de neige que peut susciter sur les autres tutelles le retrait du Département (G.Stoeb). Un des chevaux de bataille du Syndéac est la lutte contre l'extrême-droite : or ce qui arrive maintenant en Pays de la Loire est aussi violent que ce qu'on redoute dans l'hypothèse d'une arrivée du RN au pouvoir en 2027. Horizons banalise ce que pourrait faire le RN dans le domaine de la culture et cette idéologie qui se développe semble être très dangereuse.

La mobilisation en cours prend la forme de manifestations et de cortèges, de pétitions (plus de 105 000 signatures – le but est d'arriver à 150 000), d'articles de presse et de propositions pour les usagers d'écrire directement à leurs élus. Un QR Code présent sur un tract glissé dans les feuilles de salle des spectacles du Quai-CDN et du Cndc à Angers touche par exemple chaque spectateur. Cela sera-t-il suffisant pour infléchir ce qui se prépare ? On est dans du jamais vu, car la présidente de Région attaque tous les secteurs d'un coup : spectacle vivant, arts visuels, livre et lecture, sport, social... Mais un vrai rassemblement est en train d'avoir lieu. Lors de la manifestation du 25/11 à l'hôtel de Région à Nantes, 4000 personnes se sont rassemblées, ce qui est totalement inédit. Le social rejoint le mouvement avec le planning familial, les missions locales, les associations pour femmes en difficulté, etc... donnant une vraie visibilité. Les journaux *Le Canard enchaîné*, *Libération*, *L'Humanité*, *Le Monde*, *Télérama* en parlent, la chaîne Arte se positionne également. Cela suffira-t-il ?

On sent que chez certains élus de droite, l'assurance se craquèle. Ne sent-on pas poindre chez eux que, certes, des difficultés financières existent sur les territoires, mais que la méthode utilisée est excessive? Maire d'Angers et ancien ministre, Christophe Béchu (Horizons lui aussi) contacte son entourage pour savoir quoi faire et s'est positionné il y a peu contre la décision de Mme Moranaçais. Edouard Philippe devrait s'exprimer prochainement. Même s'il a fait récemment monter en grade l'élue, il n'a peut-être pas envie d'être associé à cette violence-là et aux propos qui vont avec. Ce que la collectivité régionale n'aime pas, c'est de voir dans les manifestations qu'aux secteurs concernés se joignent les enseignants de l'éducation nationale et c'est ce qui va s'être passé le 5/12. Le cortège a pris un itinéraire nouveau à Nantes : de la préfecture à la Région en passant par le CHU. L'idée est de montrer que les gens se rassemblent et qu'il existe une vraie solidarité interprofessionnelle. Les initiatives se multiplient comme des courriers aux maires et certains parmi eux affirment trouver dure la méthode employée par la présidente de Région.

Sachant que le DOB (*débat d'orientation budgétaire*) régional doit se tenir au plus tard avant le 17 janvier, l'intersyndicale demande que, dans le mois qui reste, le budget ne soit pas voté les 19 et 20 décembre, de revenir à la concertation et au dialogue en imaginant un plan plus raisonnable. Elle s'est mobilisée en préparant un courrier à tous les élus à tous les niveaux et de toutes les couleurs politiques et s'est élargie à toute une communauté concernée par cette crise.

Soutiens privés plutôt que publics ?

Une réponse à cette chute des financements publics ne serait-elle pas le recours au privé, sous forme de mécénat par exemple, comme le pratique la Maison de la Danse de Lyon ? En effet, le cahier des missions et des charges des lieux labellisés comme le CCN, CDN, scènes nationales... stipule que chaque structure doit dégager au moins 20% de ressources propres. Dans ces 20% sont comprises les recettes de billetterie mais qui sont insuffisantes. Les tutelles nous demandent de trouver ces marges de manœuvre, sachant qu'en 25 ans, le pourcentage des financements publics a baissé significativement. Les lieux tentent d trouver de nouvelles pistes comme France 2030 ou le Fonds Vert en répondant à des appels à projet. Le mécénat quant à lui dépend du contexte local. À Nantes, il existe des fonds de dotation comme celui de la Folle Journée ou le fonds métropolitain de la culture. On peut aussi tenter d trouver l'aide d'une banque, comme pour le festival Variations (*consacré à la musique pour claviers, organisé par le Lieu unique*), où BNP Paribas évolue à hauteur de 80 000 € chaque année. Les lieux savent qu'il leur faut évoluer sur ces questions, mais un phénomène se rajoute : la demande de privatisation des espaces, donc de louer comme le fait à Paris le 104. Les lieux engrangent ainsi quelques dizaines de milliers d'euros. Mais chaque jour donné en location l'est au détriment du travail artistique et des artistes. Il faut rester vigilant mais un équilibre entre fonds publics et fonds privés doit être recherché.

Un grand événement comme Estuaire du temps de Jean Blaise ici ou, à Lyon, la biennale internationale de la danse, draine du mécénat, car l'image partagée est forte avec de grands noms internationaux et une période courte. Beaucoup de communication est générée dans la rue et dans les médias autour de ce « label d'excellence ». Le fonctionnement habituel d'une scène nationale ne crée que peu d'image, donc les mécènes ne sont pas intéressés. Dans les villes moyennes comme La Roche-sur-Yon (*où fonctionne la scène nationale Le Grand Ff*), on peut fonder un club d'entreprises où chacune met 2000 ou 3000 euros. Mais pour la ville-centre qu'est Nantes, il y a trop de concurrence et ça ne marche pas. Quant aux compagnies (équipes artistiques du spectacle vivant), il est peu probable qu'une compagnie trouve un quelconque argent dans ce créneau-là. Le soutien par exemple de grandes marques comme Van Cleef & Arpels ou Hermès reste ponctuel et réservé aux structures à grande notoriété.

Remerciements à Nantes à Yves Jourdan, délégué régional du Syndéac, et à Loïc Touzé, directeur de la communication Oro.